



Paris, le 13 septembre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture des inscriptions au Master professionnel CELSA/CNFPT : « COMMUNICATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Le **CELSA** (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication) et le **CNFPT** (Centre national de la fonction publique territoriale) ont créé en 2004 un programme conjoint de formation continue : le **master professionnel « Communication des collectivités territoriales »**.

Les dossiers de candidatures sont actuellement disponibles sur le site www.celsa.fr.

Ce **cursus diplômant à temps partiel** (4 à 6 jours par mois), conjugue savoirs théoriques et formation appliquée. Organisé sous forme d'unités capitalisables et conclu par la soutenance d'un mémoire, il offre une approche complète et originale des problématiques inhérentes à la communication territoriale.

Fort d'une convergence exemplaire entre l'enseignement universitaire et les exigences du monde professionnel, ce master répond parfaitement aux besoins communicationnels des collectivités

Au programme : communication politique et institutionnelle, sociologie urbaine, institutions locales, NTIC, communication interne, communication de crise, relations presse, conduite de projet, media-planning, droit de la communication territoriale, lobbying, finances publiques.

La rentrée est fixée au 15 février 2007 (fin du cursus prévu en décembre).

Contacts Presse

CELSA : Joanna PITOUN, Tél. : 01 46 43 76 53, joanna.pitoun-celsa@paris4.sorbonne.fr

CNFPT : Catherine Doumas, Tél. : 01 55 27 41 35, catherine.doumas@cnfpt.fr

CNFPT : 10-12 rue d'Anjou, 75 381 Paris, cedex 08

CELSA : 77 rue de Villiers, 92 200 Neuilly-sur-Seine